

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion le 2 septembre 2011

PRÉSENCE D'ALGUES BLEU-VERT DANS LA BAIE CALLANDER

Le Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound tient à informer la population qu'on a constaté la présence d'algues bleu-vert dans la municipalité de Callander à la rampe de mise à l'eau d'embarcations, rue Landsdowne.

GPS – MTU : 625812 vers l'est, 5119957 vers le nord.

La Municipalité de Callander collabore pleinement avec le ministère de l'Environnement et le Bureau de santé pour transmettre des conseils et des avis au public. L'exploitant de l'usine de traitement de l'eau de Callander a pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la salubrité de l'approvisionnement en eau.

Étant donné que la concentration de microcystine-LR (toxine bactérienne) est supérieure à la norme acceptable établie pour l'eau potable, le Bureau de santé a fermé la plage Callander et recommande aux résidents de la baie Callander et aux visiteurs dans la région de prendre les précautions ci-dessous :

- Évitez la baignade et les autres activités aquatiques dans la baie Callander qui pourraient augmenter le risque d'exposer la peau à ces algues et toxines ou d'en ingérer.
- Évitez de donner de l'eau de la baie Callander aux animaux de compagnie.
- Les propriétaires de systèmes privés d'alimentation en eau devraient éviter de consommer l'eau de la baie Callander et de l'utiliser pour la cuisson et le bain. Il est recommandé d'utiliser une autre source d'eau à ces fins.

NOTA : Le fait de bouillir l'eau ou d'utiliser des dispositifs domestiques de traitement de l'eau ne détruira PAS les toxines.

Il faut prendre les précautions ci-dessus immédiatement et durant les trois semaines suivant la disparition des algues bleu-vert. Le Bureau de santé fournira plus de renseignements à mesure qu'ils seront disponibles.

Citation

« Si votre eau potable provient du système municipal d'approvisionnement en eau de Callander, vous n'êtes pas à risque étant donné que le processus municipal de traitement éliminera les algues bleu-vert et les toxines, explique le gestionnaire de l'Hygiène de l'environnement, Robert

A-Muhong. Toutefois, les propriétaires de systèmes privés d'alimentation en eau ne devraient pas utiliser l'eau de la baie Callander étant donné que leurs dispositifs de traitement d'eau ne détruiront PAS les toxines. »

Faits

Les algues bleu-vert, également appelées « écume d'étang », sont des bactéries microscopiques primitives qui vivent dans l'eau douce. Elles sont habituellement difficiles à voir, mais par temps chaud, elles peuvent se multiplier rapidement pour former une grande masse appelée fleur d'eau.

Les toxines peuvent irriter la peau et, si on les avale, elles peuvent provoquer la diarrhée et des vomissements. Des taux élevés de toxines peuvent même causer des dommages au foie et au système nerveux.

En cas de contact avec la peau, lavez celle-ci à l'eau et au savon ou rincez-la bien avec de l'eau propre pour éliminer les algues.

Les algues bleu-vert prolifèrent dans une eau chaude, peu profonde et stagnante qui est largement exposée au soleil et riche en phosphore et en azote. Les excréments animaux et humains ainsi que les engrais contiennent du phosphore et de l'azote.

CONSEILS

- Ne pas utiliser l'eau pour boire et prendre un bain ou une douche.
- Ne pas laisser les enfants, les animaux de compagnie ou le bétail se baigner dans l'eau ou la boire.
- Ne pas cuisiner avec cette eau, car les aliments pourraient absorber les toxines de l'eau pendant la cuisson.
- Ne pas faire bouillir l'eau étant donné que l'ébullition risque de libérer d'autres toxines dans l'eau.
- Ne pas traiter l'eau avec un désinfectant comme l'eau de Javel, ce qui pourrait entraîner la décomposition des cellules des algues et libérer des toxines dans l'eau.
- Ne pas se fier aux dispositifs de filtration en pot, car ceux-ci n'offrent aucune protection contre les toxines.
- Ne pas consommer le foie, les reins ou d'autres organes des poissons pris dans l'eau. Faire preuve de prudence quant à la consommation d'autres parties des poissons attrapés dans l'eau où il y a présence d'algues bleu-vert.

Vous trouverez des feuilles de renseignements sur les algues bleu-vert sur le site www.healthunit.biz sous ENVIRONNEMENT.

Demandes de renseignements des médias :

Caroline Parnell, coordonnatrice des communications
705 474-1400, poste 2221, ou 1 800 563-2808

Caroline.parnell@nbpsdhu.ca